

05 mar 2010 -12:35

Appartient à Conseil des ministres du 5 mars 2010

Régie des bâtiments

Décisions concernant la Régie des bâtiments à Bruxelles, Bruges et Zeebruges

Décisions concernant la Régie des bâtiments à Bruxelles, Bruges et Zeebruges

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie de bâtiments de prolonger les contrats de location relatifs au complexe North Plaza A et B, boulevard Albert II à Bruxelles. Les contrats sont prolongés de :

- 8 mois (tour A - 8e étage) pour l'hébergement du SPF Economie
- 2 mois (tour B - 7e et 8e étage) pour l'hébergement du SPF Economie
- 3 mois (tour A - 1er étage) pour l'hébergement de la Sûreté de l'Etat (SPF Justice)

Le Conseil a également chargé la Régie de transférer gratuitement au Gouvernement flamand une parcelle de terrain de 20 m² située à hauteur du complexe pénitentiaire, Legeweg à Bruges. L'administration flamande pourra ainsi réaménager le carrefour entre la route express N31 et le Legeweg.

Le Conseil des ministres a par ailleurs chargé la Régie des bâtiments de conclure une convention de concession avec la *Maatschappij voor de Brugse zeevaartinrichting* (MBZ) pour la prise en location des terrains et des complexes nécessaires pour la réalisation d'un poste d'inspection frontalier avec tunnel de scanning, pour les besoins des Douanes et Accises à Zeebruges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>